

Paris, lundi 28 août 2023

Jeux olympiques et paralympiques 2024 : De graves inquiétudes concernant le transport aérien pour les personnes en situation de handicap

À un an des Jeux olympiques et paralympiques, APF France handicap tire la sonnette d'alarme sur la situation critique dans les transports aériens pour les personnes à mobilité réduite. Que ce soit lors de l'accueil en aéroport, des liaisons entre aéroports ou avec les centres-villes, de la prise en charge des fauteuils roulants ou tout autres appareils d'aide à la mobilité, de graves dysfonctionnements ont été constatés. L'association APF France handicap dénonce ces situations de maltraitance dont un nombre grandissant de personnes en situation de handicap sont victimes.

Alors que 350 000 visiteurs en situation de handicap sont attendus en France lors des Jeux olympiques et paralympiques, cette situation ne peut plus durer.

APF France handicap demande au Gouvernement de se mettre en conformité avec le règlement européen (CE) n°1107/2006 relatif au transport aérien des personnes à mobilité réduite (PMR) et de constituer un groupe de travail dédié à cette question.

Dès le début d'année, [l'association APF France handicap a alerté sur le risque d'un scénario catastrophe](#) pour les personnes en situation de handicap lors des Jeux de 2024 si rien n'était engagé en matière d'accessibilité. Si l'association peut se féliciter d'avoir été entendue par le Gouvernement, force est de constater que la situation reste toujours extrêmement préoccupante sur un certain nombre de sujets.

Dans les transports aériens, notre association a régulièrement des remontées de graves dysfonctionnements concernant les personnes, l'accueil, l'accompagnement, la prise en charge des matériels roulants, et tout ce qui concerne le chaînage des prestations apportées aux personnes à mobilité réduite lors des accueils aux départs, aux arrivées et plus encore lors des transits, parfois catastrophiques.

Afin de mettre fin à ces situations inacceptables, l'association APF France handicap demande au président de la République et au Gouvernement de se saisir d'urgence de cette question et propose la mise en place d'un groupe de travail entre toutes les parties prenantes (prestataires directs, sous-traitants, représentants des usagers).

Il en va de la responsabilité de l'État français de garantir des conditions de circulation respectueuses et dignes pour tous, et notamment les personnes en situation de handicap.

 **Contact presse :**

 Sophie Lasbleis

sophie.lasbleis@apf.asso.fr

 06 89 74 97 37



En pièce jointe : Courrier « A moins d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, très graves inquiétudes concernant les transports aériens des personnes en situation de handicap, notamment dans les aéroports parisiens » envoyé au président de la République

→ Retrouvez les actions et positions politiques d'APF France handicap sur Twitter : [@apfhandicap_pol](https://twitter.com/apfhandicap_pol)

APF France handicap est une association de personnes handicapées, qui réunit celles-ci, leurs familles et des personnes valides solidaires. Depuis 90 ans, elle est engagée dans la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles, se bat contre les discriminations et les préjugés dont elles sont victimes. Elle accompagne 50 000 personnes au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation, emploi, santé...), partout en France.



APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021.

<https://www.apf-francehandicap.org/>